



ATELIERS ET CLUBS AU COLLEGE JEAN ROSTAND

publié le 07/02/2017

Les emplois du temps de cette année ont été construits en laissant une pause méridienne de 12h25 à 14h10 pour toutes les classes. De plus la réforme du collège donne un horaire de 26h par semaine et par classe ce qui peut générer des heures d'étude.

Pour que les élèves puissent avoir des activités sur ces temps, le collège propose un certain nombre d'ateliers ou de clubs.

Vous trouverez la liste de ces clubs/ateliers en pièce jointe.

 [recap_clubs_ateliers_2016_2017](#) (PDF de 40.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.